

DEC201358DRH

Décision portant création du jury professionnel pour la titularisation de Monsieur Mirko SANTORO

Le Président-directeur général

- Vu** l'arrêté du 17 janvier 2018 portant nomination de Monsieur Antoine PETIT aux fonctions de Président-directeur général du Centre National de la Recherche Scientifique,
- Vu** l'arrêté du 2 décembre 2011 fixant la liste des sections du Comité national de la recherche scientifique,
- Vu** la décision n°100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité,
- Vu** le contrat de travail de Monsieur Mirko SANTORO en date du 8 novembre 2019, établi pour la période du 1^{er} novembre 2019 au 31 octobre 2020.

Décide

Article unique

Sont nommées en tant que membres du jury chargé d'apprécier l'aptitude professionnelle de Monsieur Mirko SANTORO, les personnes dont les noms suivent :

- Monsieur Nabil HATHOUT, membre élu, Président de la section 34 « Sciences du langage » ;
- Madame Elisabetta CARPITELLI, membre nommée de la section 34 « Sciences du langage » ;
- Monsieur Thomas PELLARD, membre élu de la section 34 « Sciences du langage » ;
- Monsieur Benjamin SPECTOR, membre nommé de la section 34 « Sciences du langage » ;
- Madame Marie GAILLE, directrice adjointe scientifique, membre représentant l'Institut des sciences humaines et sociales (INSHS).

Fait à Paris , le **28** JUIL. 2020

Le Président-directeur général

Antoine PETIT

